



ÉCLAIRAGES ET SYNTHÈSES

LES REPRISES D'EMPLOI EN HAUTS-DE-FRANCE AU 1^{ER} TRIMESTRE 2019



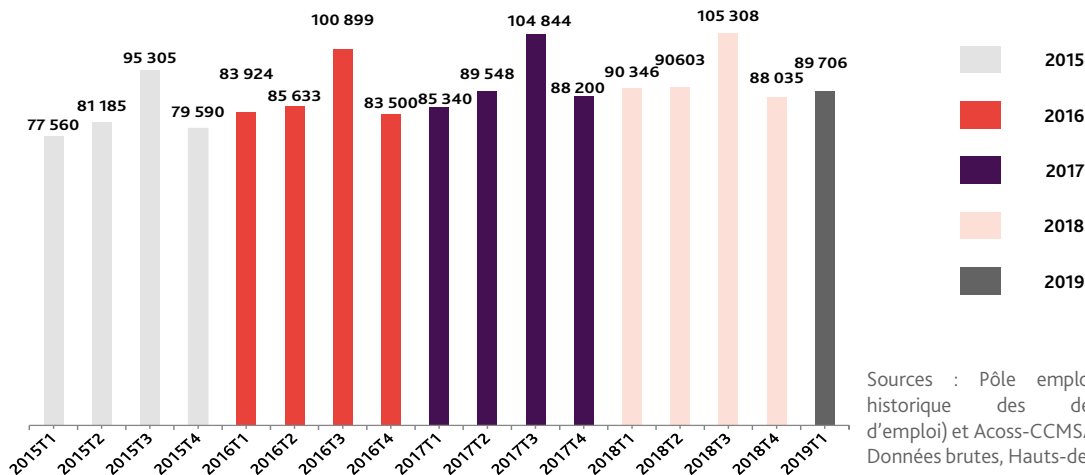
Taux de retour à l'emploi en hausse

Au cours du premier trimestre 2019, 89 700 demandeurs d'emploi inscrits en catégories A ou B ont retrouvé un emploi d'un mois ou plus. Ce chiffre est en baisse (-0,8%) par rapport au 1^{er} trimestre de l'année 2018 (baisse moyenne nationale : -0,5%).

Grâce à la baisse du nombre de demandeurs d'emploi inscrits en catégorie A ou B sur la même période (-2,8% en région et -1,2% en moyenne nationale), le taux de retour à l'emploi progresse de +0,2 point, meilleur résultat après la Corse (+0,3 point). Cette hausse profite particulièrement aux séniors (+0,3 point).

Entre avril 2018 et mars 2019, près de 373 700 reprises d'emploi ont été enregistrées en Hauts-de-France. Ce chiffre est en hausse annuelle de 0,2%, soit près de 700 retours à l'emploi supplémentaires (+0,3% en moyenne nationale). En région, comme en France, des fluctuations saisonnières importantes interviennent chaque année au 3^{ème} (pics d'accès à l'emploi) et au 4^{ème} trimestre (creux d'accès à l'emploi) [cf. graphique 1].

Graphique 1 ÉVOLUTION TRIMESTRIELLE DE LA REPRISE D'EMPLOI EN HAUTS-DE-FRANCE



Sources : Pôle emploi (fichier historique des demandeurs d'emploi) et Acooss-CCMSA (DPAE) Données brutes, Hauts-de-France

Définition : La mesure de l'accès ou du retour à l'emploi des demandeurs d'emploi inscrits sur les listes de Pôle emploi est construite à partir des déclarations préalables à l'embauche (DPAE) transmises par les employeurs à l'ACOSS et la CCMSA, et des données de Pôle emploi (pour les emplois non-salariés, salariés de particuliers employeurs, salariés en contrat de droit public ou de droit d'un pays étranger).

Le nombre de reprises d'emploi correspond aux nombre de demandeurs d'emploi en catégories A ou B ayant eu une DPAE d'un mois ou plus, sortant des listes en déclarant une reprise d'emploi, ou basculant sous certaines conditions en catégories C ou E [cf. Sources et méthodes].

Un nombre de retours à l'emploi en légère baisse sur un an ...

Au cours du premier trimestre 2019, 89 706 demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi, n'ayant pas ou peu travaillé dans le mois précédant la reprise, ont accédé à un emploi d'un mois ou plus.

La conjoncture économique est favorable en ce début d'année 2019. En effet, l'emploi salarié régional augmente de nouveau avec une hausse de 0,8% sur un an. Le taux de chômage enregistre un léger recul annuel (-0,1 point), en affichant 11,0%.

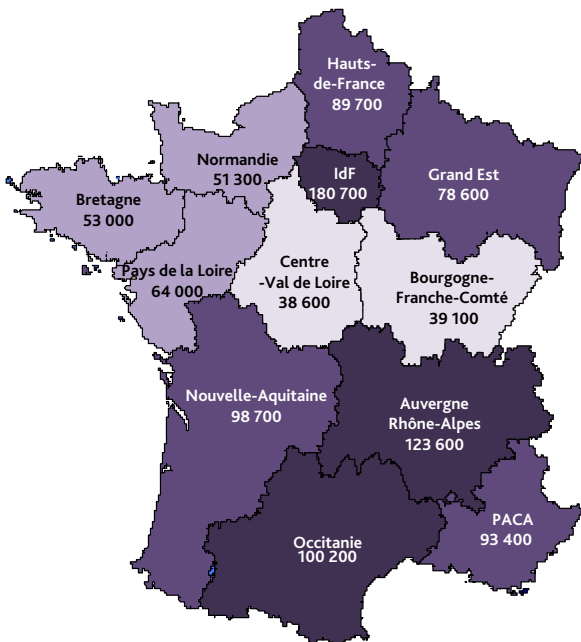
Dans ce contexte, le nombre des reprises d'emploi diminue dans la région, avec une baisse annuelle de -0,8% (-0,5% en moyenne française). [cf. carte 1].

... et qui s'accompagne d'une hausse du taux de retour à l'emploi

En effet, le ralentissement de la reprise d'emploi intervient en parallèle avec une importante baisse annuelle du nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi (-2,8% dans la région et -1,2% en moyenne nationale pour les catégories A et B). Pour appréhender réellement la propension à retrouver un emploi, nous avons comparé le nombre de retours à l'emploi (d'au moins un mois) par rapport au nombre de demandeurs d'emploi inscrits en catégories A ou B (ayant peu ou pas travaillé dans le mois précédant la reprise). Ainsi notre région affiche un taux de retour à l'emploi de 6,6%, en hausse annuelle de 0,2 point, soit la 2^e hausse régionale derrière la Corse (moyenne nationale : 7,7%, +0,1 point). [cf. carte 2].

Entre le 1^{er} trimestre 2018 et le 1^{er} trimestre 2019, trois des treize régions de la France Métropolitaine affichent des hausses de leur taux de retour à l'emploi: la Corse(+0,3 pt), les Hauts-de-France (+0,2 pt) et la Normandie (+0,2 pt).

Carte 1 REPRISES D'EMPLOI AU 1^{ER} TRIMESTRE 2019

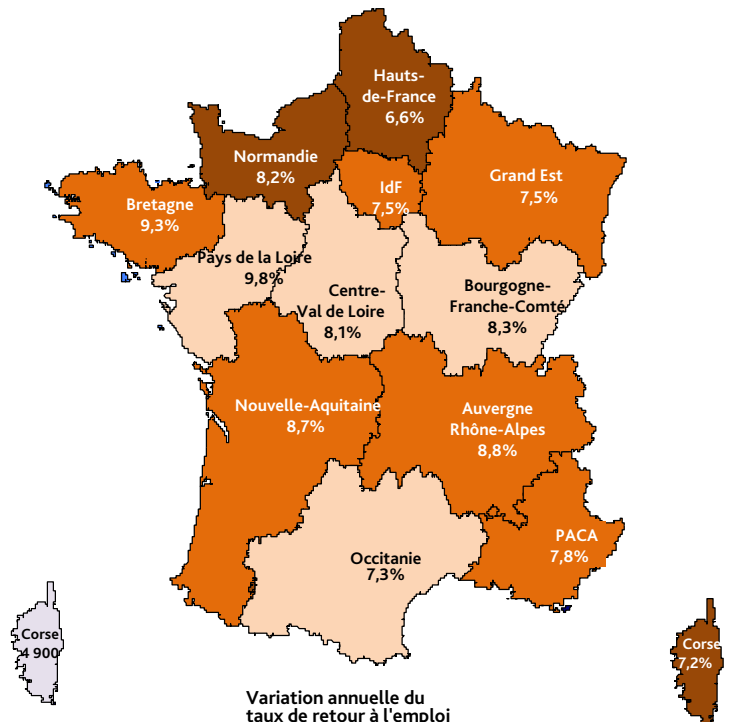


Nombre de retours à l'emploi au 1^{er} trimestre 2019

FRANCE : 1 049 400

- Plus de 100 000
- 60 000 à 110 000
- 40 000 à 85 000
- Moins de 40 000

Carte 2 TAUX DE RETOUR À L'EMPLOI AU 1^{ER} TRIMESTRE 2019



Variation annuelle du taux de retour à l'emploi

FRANCE : 7,7% (+0,1 pt)

- Hausse
- Stagnation
- Baisse

Les seniors affichent la seule hausse annuelle du nombre de retours à l'emploi, accompagnée de la plus forte hausse du taux de reprise d'emploi.

Les seniors, avec plus de 12 000 retours à l'emploi d'un mois ou plus, représentent 13% de l'ensemble des retours à l'emploi de ce trimestre (leur part dans la demande d'emploi se situe à 24%). Leur nombre de retours à l'emploi progresse fortement (+8,7%), avec près de 1 000 reprises d'emploi supplémentaires. En parallèle, leur taux de retour à l'emploi, le plus faible dans l'ensemble des tranches d'âge, enregistre aussi la plus forte hausse annuelle : +0,3 point.

Avec 9,0%, les jeunes affichent le plus fort taux de retour à l'emploi au premier trimestre, en progression de 0,1 point sur un an. Près de 19 900 jeunes ont retrouvé un emploi ce trimestre-ci, soit 22% de l'ensemble des retours à l'emploi (ils ne sont que 17% de la demande d'emploi).

Tableau 1 REPRISES D'EMPLOI DES DEMANDEURS D'EMPLOI CATÉGORIES A OU B SELON LEURS CARACTÉRISTIQUES

Données au 1T2019	Volume trimestriel	Variation annuelle de la reprise d'emploi	Taux moyen* trimestriel de la reprise d'emploi	Variation annuelle du taux moyen* trimestriel
Reprises d'emploi pour les Demandeurs d'Emploi en cat.AB	89 706	-0,8%	6,6%	+0,2 pt
Par sexe				
homme	48 853	-2,0%	7,0%	+0,1 pt
femme	40 853	+0,7%	6,1%	+0,2 pt
Par tranche d'âge				
Moins de 25 ans	19 879	-2,6%	9,0%	+0,1 pt
Entre 25 et 49 ans	57 812	-1,9%	7,2%	+0,2 pt
50 ans ou plus	12 015	+8,7%	3,6%	+0,3 pt
Par tranche d'ancienneté d'inscription en continu				
12 mois d'inscription ou plus	35 546	+6,7%	5,5%	+0,2 pt
Moins de 12 mois d'inscription	54 160	-5,1%	7,6%	+0,3 pt
Selon l'obligation emploi⁽¹⁾ (Demandeurs d'emploi Bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi)				
DEBOE	4 077	-3,5%	2,8%	+0,1 pt

*correspond au nombre de reprises d'emploi observé rapporté à la taille de la Demande d'Emploi Fin de Mois (sur le trimestre)

(1) Bénéficiaires de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés, des mutilés de guerre et assimilés

Clé de lecture pour le tableau 1 : en rouge, les valeurs inférieures à la moyenne régionale ; en violet, les valeurs supérieures à la moyenne régionale²

Le nombre de reprises d'emploi des demandeurs d'emploi de longue durée (inscrits depuis 1 an ou plus) augmente de façon importante sur un an, avec +6,7%, et un taux de retour à l'emploi en hausse de 0,2 point.

Les retours à l'emploi des femmes progressent également, de +0,7%, soit près de 300 retours à l'emploi supplémentaires. Leur taux de retour à l'emploi progresse sur un an au même rythme que la moyenne régionale : +0,2 point.

Au 1^{er} trimestre 2019, le nombre de retours à l'emploi augmente dans onze bassins de la région ...

Les bassins d'emploi de Calais (+8,2%), de la Sambre Avesnois (+7,9%), de Valenciennes (+5,1%) et du bassin Minier Ouest (+4,5%) sont les plus dynamiques en terme de retours à l'emploi parmi les onze bassins affichant une évolution positive ce trimestre.

A contrario, les bassins de Douai et de Flandre Lys affichent les deux plus fortes diminutions, avec -6,8% et -6,1%, parmi les dix-sept bassins avec des retours à l'emploi en baisse [cf. Carte 3].

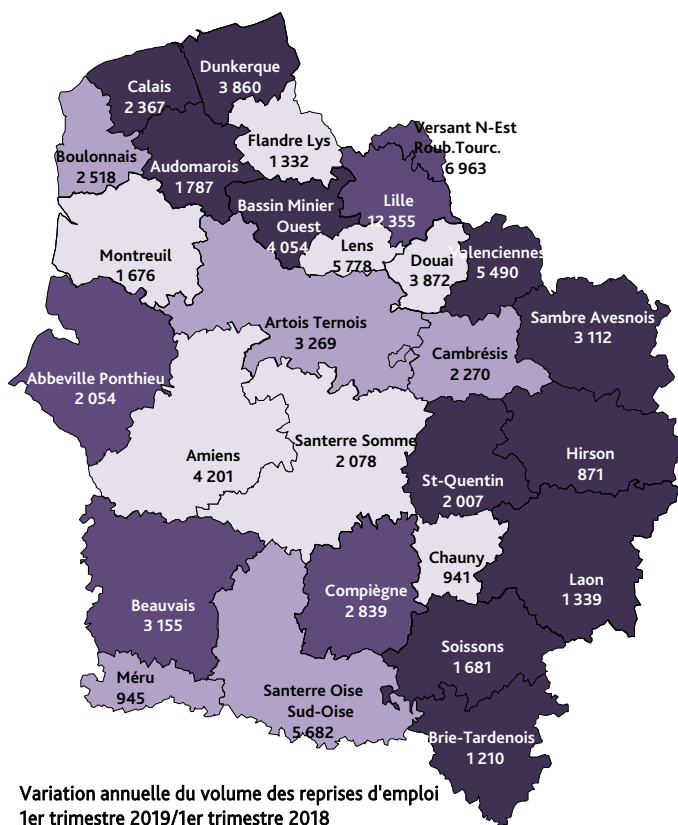
... et les taux de retour à l'emploi progressent dans dix-sept bassins

Les quatre bassins de l'Oise, en parallèle d'un taux de chômage départemental bas (8,6% au 1^{er} trimestre 2019), se classent parmi les cinq plus forts taux de retour à l'emploi (de 8,2% pour Compiègne à 7,8% pour Beauvais). Le bassin de Brie-Tardenois affiche le 3^e taux de retour à l'emploi de la région (7,9%).

Dix-sept bassins d'emploi affichent une hausse annuelle du taux de retour à l'emploi ce trimestre, particulièrement élevée pour Brie-Tardenois et Calais (+0,7 point). Ces territoires se distinguent également par le fait que leur taux de chômage a le plus fortement diminué (respectivement -1,1 et -1,0 point sur un an).

A l'opposé, se situent les bassins de Douai (-0,3 point) et les bassins d'Amiens, Santerre Somme et de Montreuil (-0,2 point) avec les plus fortes baisses annuelles de leurs taux de retour à l'emploi. [cf. carte 4].

Carte 3 REPRISES D'EMPLOI AU 1^{ER} TRIMESTRE 2019 PAR BASSIN D'EMPLOI



Variation annuelle du volume des reprises d'emploi
1^{er} trimestre 2019/1^{er} trimestre 2018

REGION : -0,8%

- Hausse de +0,0% et plus
- Baisse comprise entre 0,0% et -2,1%
- Baisse comprise entre moins de -2,1% et -4,0%
- Baisse de moins de -4,0%

Carte 4 TAUX DE RETOUR À L'EMPLOI AU 1^{ER} TRIMESTRE 2019 PAR BASSIN D'EMPLOI



Variation annuelle du
taux de retour à l'emploi

REGION : +0,2pt

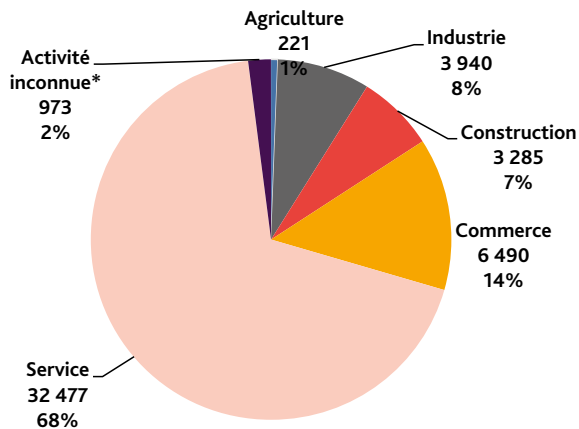
- Hausse supérieure ou égale à +0,4 pt
- Hausse comprise entre +0,1 et +0,3 pt
- stagnation
- Baisse inférieure ou égale à -0,1pt

Le secteur des Services reste le plus important recruteur dans la région

Au 1^{er} trimestre 2019, 89 706 reprises d'emploi sont enregistrées parmi les demandeurs d'emploi n'ayant peu ou pas travaillé dans le mois précédant la reprise d'emploi (catégories d'inscription à Pôle emploi A ou B). Pour la moitié de ces reprises d'emploi (obtenues grâce aux Déclarations Préalables A l'Embauche), nous pouvons établir un profil-type des établissements recruteurs.

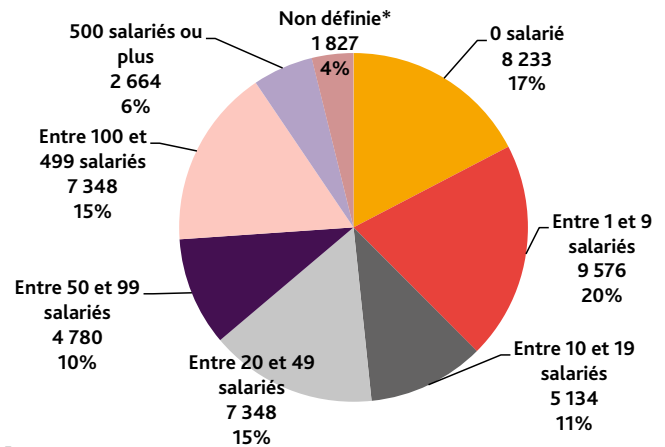
Sept entreprises sur dix exercent leur activité dans le secteur des services, principalement dans les activités de service aux entreprises (location de machines, sécurité, nettoyage, ...), dans la santé humaine et l'action sociale, et dans l'hébergement-restauration [cf. graphique 2].

Graphique 2 RÉPARTITION DES REPRISSES D'EMPLOI PAR GRAND SECTEUR



* = activité et taille des entreprises non encore répertoriées dans le fichier URSSAF

Graphique 3 RÉPARTITION DES REPRISSES D'EMPLOI PAR TAILLE D'ENTREPRISE



Les entreprises de moins de 10 salariés concentrent la part la plus importante des Déclarations Préalables A l'Embauche avec près de deux recrutements sur cinq [cf. graphique 3]. De plus, près de deux recrutements sur trois sont faits par les entreprises de moins de 50 salariés.

Tableau 2 REPRISSES D'EMPLOI DES DEMANDEURS D'EMPLOI EN CATEGORIES A OU B SUR LES 10 PREMIERS SECTEURS D'ACTIVITÉ DE L'ENTREPRISE AYANT DÉPOSÉ LA DÉCLARATION PRÉALABLE À L'EMBAUCHE AU 1^{ER} TRIMESTRE 2019

Les 10 premiers secteurs d'activité par activité principale (répartition Naf A21)	Nombre reprises	Part
Activités de services administratifs et de soutien	6 638	14%
Commerce - réparation d'automobiles et de motocycles	6 490	14%
Santé humaine et action sociale	5 905	12%
Hébergement et restauration	5 310	11%
Industrie manufacturière	3 534	7%
Construction	3 285	7%
Transports et entreposage	2 947	6%
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	2 544	5%
Administration publique	2 464	5%
Autres activités de services	1 875	4%
...
Tous secteurs d'activité confondus	47 454	100%

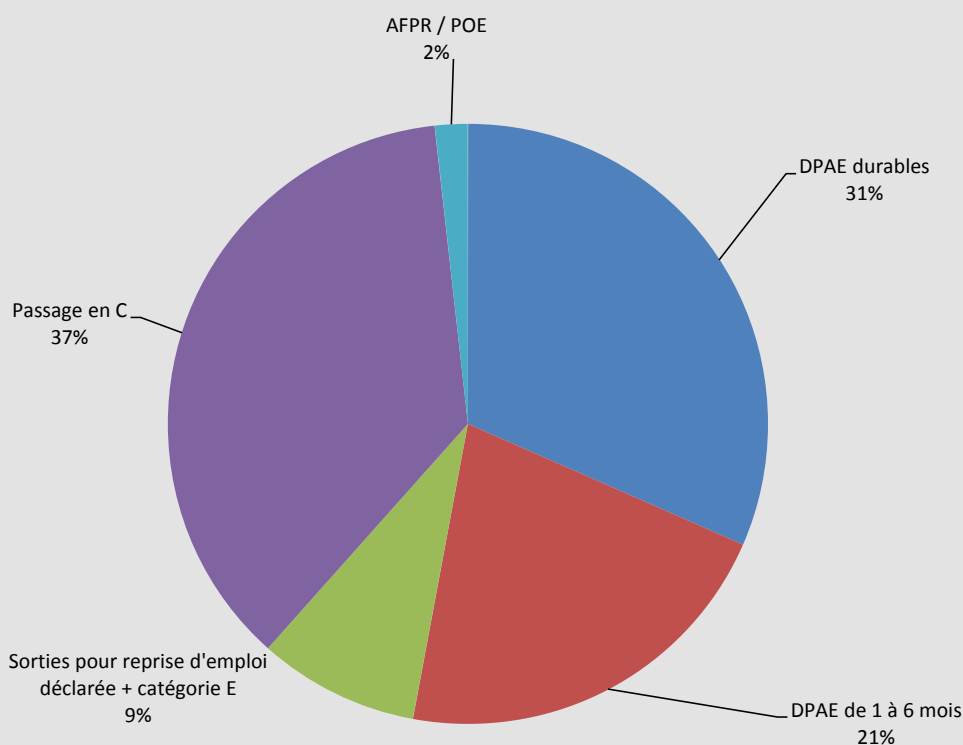
Annexe : Composition du nombre de reprises d'emploi

Les déclarations préalables à l'embauche d'un mois ou plus représentent 52% des reprises d'emploi [cf. Graphique 4], contre 57% en moyenne nationale. Les déclarations préalables à l'embauche durables représentent 31% des reprises d'emploi, un taux légèrement inférieur à la moyenne nationale (32%).

37% des reprises d'emploi sont repérées par une bascule en catégorie C* (soit plus qu'au niveau national : 33%), et 9% par une reprise d'emploi déclarée ou bascule en catégorie E** (égale à la moyenne française).

Les passages en Action de Formation Préalable au Recrutement (AFPR) ou en Préparation Opérationnelle à l'Emploi (POE) individuelle contribuent de façon très faible au nombre de reprises d'emploi (environ 2%, soit un point de plus que la moyenne française).

Graphique 4 COMPOSITION DES REPRISES D'EMPLOI



Sources : fichier historique des demandeurs d'emploi (Pôle emploi) et DPAE (Acos - CCMSA).
Données brutes, région Hauts-de-France.

*Certaines de ces bascules en catégorie C sont associées à une DPAE d'emploi intérimaire (pour lesquelles la durée n'est pas renseignée). Cela représente en moyenne de l'ordre de 8% des reprises d'emploi. En revanche, lorsque les bascules en catégorie C sont associées à une DPAE en CDD de moins d'un mois, elles ne sont pas comptabilisées dans cet indicateur.

** L'ordre de priorité dans la construction du nombre de reprises d'emploi explique la faible proportion de sorties pour reprise d'emploi déclarée. En effet, un demandeur qui possède une DPAE et renseigne dans le même temps une sortie pour reprise d'emploi sera compté dans le nombre de reprises d'emploi comme possédant une DPAE.

Sources et méthodes

LES CATÉGORIES STATISTIQUES DE DEMANDEURS D'EMPLOI

On distingue les 5 catégories suivantes de demandeurs d'emploi :

- Catégorie A : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi au cours du mois.
- Catégorie B : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite courte (de 78 heures ou moins au cours du mois).
- Catégorie C : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite longue (de plus de 78 heures au cours du mois).
- Catégorie D : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi. Ils peuvent être en stage ou formation, en maladie, en convention de reclassement personnalisé (CRP), en contrat de transition professionnelle (CTP) ou en contrat de sécurisation professionnelle (CSP), sans emploi.
- Catégorie E : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, en emploi (par exemple, bénéficiaires de contrats aidés, créateurs d'entreprise).

DESCRIPTION DE LA DPAE (DÉCLARATION PRÉALABLE À L'EMBAUCHE)

La DPAE est une déclaration obligatoire, qui doit être transmise à l'Acoss ou à la CCMSA par l'employeur dans les huit jours qui précèdent l'embauche. Les DPAE concernent l'ensemble des embauches, à l'exception des particuliers employeurs ou des employeurs publics lorsqu'ils recrutent sur un contrat de droit public. On estime globalement que l'embauche est effective pour plus de 95% des DPAE déclarées. La DPAE comprend des informations sur l'établissement recruteur (identification, secteur d'activité, le salarié (identification, sexe, âge) et le contrat de travail (nature, durée et date d'embauche).

Les établissements de travail temporaire transmettent en début de mission une DPAE spécifique. Celle-ci ne comprend pas la durée de la mission d'intérim.

Limites : dans cet indicateur, certains retours à l'emploi ne sont pas repérés par les DPAE :

- absence de DPAE pour les salariés de particuliers employeurs, d'employeurs publics lorsqu'ils recrutent sur un contrat de droit public, et d'employeurs à l'étranger ;
- DPAE de mission d'intérim, pour lesquelles la durée de mission n'est pas renseignée.

L'indicateur se limite aux emplois pour lesquels la durabilité est connue à partir des seules données administratives. Cet indicateur est fortement affecté à la fois par la conjoncture et par le positionnement frontalier à la Belgique et du fort recours à l'intérim de ses entreprises, les taux d'accès à l'emploi affichés dans cette publication ne sont donc pas exhaustifs et ne représentent qu'une vision a minima de la situation.

LA MESURE DU NOMBRE DE REPRISES D'EMPLOI

Les informations présentées dans le système d'information de Pôle emploi ne suffisent pas, à elles seules, à repérer correctement l'ensemble des retours à l'emploi des demandeurs d'emploi. En effet, certains demandeurs d'emploi retrouvant un emploi cessent d'actualiser leur inscription et sortent ainsi des listes, sans pour autant déclarer à Pôle emploi la reprise d'emploi. L'enquête trimestrielle réalisée par Pôle emploi et la DARES sur les sortants des listes montre ainsi qu'environ la moitié des sortants pour défaut d'actualisation, et un tiers des sortants pour radiation administrative (le plus souvent après une non réponse à la convocation), sont en fait des sorties pour reprise d'emploi.

Les DPAE n'étant pas exhaustives, le nombre de reprises d'emploi est construit en complétant l'information contenue dans les DPAE par d'autres informations disponibles dans les fichiers de Pôle emploi. Seuls les retours à l'emploi pour une durée supérieure ou égale à un mois sont pris en compte. Le nombre de reprises d'emploi pour le mois M est ainsi mesuré comme le nombre de demandeurs d'emploi en catégories A et B au cours du mois M-1 qui :

- ont une DPAE de plus d'un mois (CDI ou CDD de plus d'un mois) au cours du mois M, ou M+1 (sans être inscrit en catégories A ou B en M) ;
- ou sont repérés comme reprenant un emploi de plus d'un mois au cours du mois M parce qu'ils :
 - sont sortis des listes pour reprise d'emploi déclarée au cours du mois M ;
 - ont basculé en catégorie C (pour les bascules associées à une DPAE d'emploi intérimaire) au cours du mois M sans revenir en catégories A ou B au cours du mois M+1, dès lors qu'ils n'exerçaient pas plus de 70 heures d'activité réduite au cours du mois M-1 (Ce seuil de 70h vise à délimiter la prise en compte de passages de catégorie B en catégorie C dus à une légère augmentation de la durée travaillée d'un mois à l'autre dans un même emploi) ;
 - ont basculé en catégorie E au cours du mois M ;
 - ont basculé en catégorie C au cours du mois M sans revenir en catégories A ou B au cours du mois M+1, dès lors qu'ils n'exerçaient pas plus de 70 heures d'activité réduite au cours du mois M-1 ;
 - sont entrés en AFPR ou en POE individuelle, ces actions étant conditionnelles à un engagement de recrutement.

L'ensemble de ces règles est appliqué de façon à éviter tout double compte (reprise d'emploi durable mesurée deux mois successifs pour une même reprise d'emploi). De plus, lorsque la reprise d'emploi est repérée par une sortie des listes pour reprise d'emploi déclarée, ou une bascule en catégorie C ou E, elle n'est pas prise en compte lorsqu'elle est associée à une DPAE de moins d'un mois.

Cet indicateur permet ainsi d'approcher précisément le nombre de reprises d'emploi à partir de données administratives, disponibles rapidement et sur un champ exhaustif.

Directrice de la publication
Nadine CRINIER, Directrice Régionale Pôle emploi Hauts-de-France

Directrice de la rédaction
Corina PARIS

Réalisation
Service Statistiques, Etudes et Evaluations

Pôle emploi Hauts-de-France
28/30 rue Elisée Reclus
59650 VILLENEUVE D'ASCQ

Pole-emploi.org

